

La fin du Luisant en 2019 ?

Ce 20 juin 2018, les Communautés de Communes du Pays de Nérondes et des 3 Provinces nous ont fait savoir que – devant notre opposition à leur cahier des charges 2019, présenté en Juin 2017*-'ils nous excluent du Projet Artistique et Culturel de Territoire P.A.C.T. (projet qui est subventionné à 40 % par la Région).

En 2019, le Luisant ne touchera aucune subvention de notre Région par le biais du P.A.C.T. à cause de la décision des deux Communautés de Communes et avec le soutien passif des représentants culturels de notre Région.

C'est la survie du Luisant qui est en cause.

Nous cherchons d'autres solutions de financement.

Nous sommes décidés à continuer à défendre notre cause.

Si vous voulez nous apporter votre soutien d'une façon ou d'une autre, n'hésitez pas, cela réchauffera notre cœur qui s'est glacé – tout d'un coup ! (courrier de soutien, témoignage, etc...)

* Cahier des charges des CDC : collectivités publiques 60% de la subvention, quel que soit le montant de leur budget artistique alors qu' avant elle était répartie de façon égalitaire entre tous les partenaires.

Exclusion du comité de pilotage.

L'Equipe du Luisant

Le président, Jean-Marie Chesnais